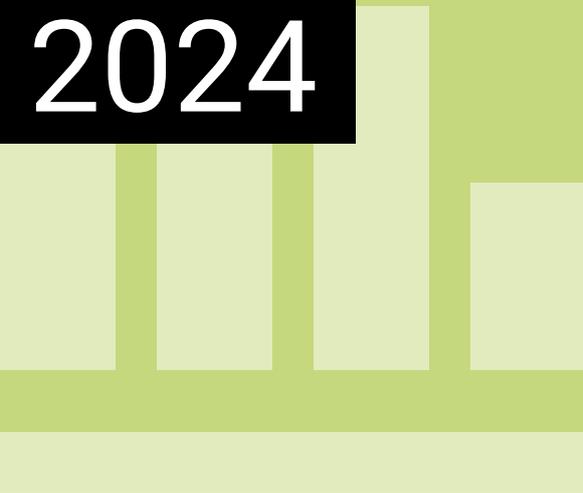


RAPPORT

FINANCIER

2024



Assemblée générale

– Jeudi 26 juin 2025

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- Bilan Actif – Bilan Passif page 3 à 4
- Compte de résultat page 5 à 6

RÉSULTATS ET PROPOSITIONS AFFECTATIONS

- Résultats et propositions d'affectation page 7

ANNEXES

- Principes comptables et méthodes de base pages 8 à 15
- Tableau des immobilisations page 16
- Tableau des amortissements page 17
- Variations Provisions et réserves page 18
- Tableau des créances et dettes page 19

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF	Exercice N 2024			Exercice N-1 2023
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	68 453	68 453		
Autres Immobilisations incorporelles	414 159	305 856	108 303	124 023
Immobilisations Incorporelles en cours	1 108		1 108	1 108
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 083 253	62 285	1 020 968	1 021 866
Constructions	24 750 516	17 531 006	7 219 510	8 233 056
Installations techniques, matériel et outillage	4 795 045	3 978 646	816 399	787 452
Autres Immobilisations Corporelles	6 127 130	4 622 217	1 504 913	1 439 769
Immobilisations Corporelles en cours	3 555 374		3 555 374	15 959
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participa	620 265		620 265	619 765
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 020 003		1 020 003	990 591
Autres Immobilisations financières	285 387		285 387	285 687
TOTAL I	42 720 693	26 568 463	16 152 230	13 519 276
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
Stocks et en-cours	167 672	3 811	163 861	199 042
Avances et acomptes versés sur commande	196		196	225
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	2 645 580	2 912	2 642 668	2 770 869
Autres créances	252 110		252 110	168 520
Valeurs mobilières de placement	4 572 134		4 572 134	6 157 009
Disponibilités	848 012		848 012	3 517 131
Charges constatées d'avance	50 482		50 482	64 104
TOTAL III	8 536 187	6 724	8 529 464	12 876 901
Charges à répartir sur plusieurs exercices TOTAL	21 210		21 210	29 718
Primes de remboursement des obligations TOTAL	0		0	0
Ecart de conversion (actif) TOTAL	0		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	51 278 090	26 575 187	24 702 904	26 425 896
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou ce service, entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : 2 894 778 Dont à plus d'un an : 				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles. 				

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

P A S S I F	2024	2023
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 232 185	2 232 185
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Dons et legs	2 592	2 592
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	0	0
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	1 514 774	0
Réserve de compensation	829 656	
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	0	3 564 048
Autres réserves	5 700 393	4 221 778
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	2 169 376	1 834 511
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux fi		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-4 209 462	-3 585 926
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	0	0
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-1 030 145	-402 374
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)	0	0
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)	0	0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	71 341	454 771
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	179 460	179 460
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	510 876	587 163
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 579 517	1 564 677
Immobilisations grevées de droits	0	0
TOTAL I	9 550 563	10 652 885
Comptes de liaison	0	0
TOTAL II	0	0
Provisions pour Risques	926 379	891 212
Provisions pour Charges	1 850 436	1 850 436
Fonds Dédiés	670 984	604 665
TOTAL III	3 447 799	3 346 313
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 306 326	7 890 143
Emprunts et dettes financières divers (3)	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 500 764	1 468 009
Dettes sociales et fiscales	2 691 634	2 692 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	200 354	345 183
Produits constatés d'avance	5 464	30 464
TOTAL IV	11 704 542	12 426 697
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	24 702 904	26 425 895
(1) Dont comptes 1201	0,00	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an	0,00	
Dont à moins d'un an	1 500 764,00	
(5) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales		

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

CHARGES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	-38	
Achats de matières premières et fournitures	607 405	644 730
Variation de stock	644	-2 911
Achats d'autres approvisionnements	93 575	78 639
Variation de stock	36 618	10 675
Achats non stockés de matières et fournitures	1 489 156	1 521 122
Services extérieurs et autres	11 729 951	10 799 858
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	1 056 042	1 128 201
- autres	192 851	200 164
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	10 989 718	10 831 292
- charges sociales	9 851 500	9 725 139
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 610 521	1 692 911
- des charges d'exploitation à répartir	3 348	3 348
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	79 854	355 729
Autres charges	253 502	200 723
TOTAL I	37 994 647	37 189 620
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	168 510	181 540
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	168 510	181 540
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	89 183	166 629
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	14 836	2 299
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	14 849	5 152
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 598	306 496
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	129 466	480 576
TOTAL DES CHARGES	38 292 623	37 851 736
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	38 292 623	37 851 736

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	4 097 740	3 720 705
- divers	1 217 049	1 223 979
Production stockée ou déstockage de production	2 043	16 553
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	22 750 773	22 737 869
Subventions d'exploitations et participations	207 958	106 606
Reprises sur amortissements et provisions	44 687	446 315
Transferts de charges	369 722,00	677 049,00
Autres produits	7 701 121	7 909 585
TOTAL I	36 391 093	36 838 661
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	161 430	148 680
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	161 430	148 680
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	265 299	97 057
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	78 570	65 086
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	60 865	60 865
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	9	860
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	305 212	238 153
Transferts de charges		
TOTAL III	709 955	462 021
TOTAL DES PRODUITS	37 262 478	37 449 362
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	-1 030 145	-402 374
TOTAL GENERAL (I + II + III)	36 232 333	37 046 988

Résultats Administratifs 2024

Propositions d'affectation des Résultats Administratifs

Année 2024	Résultats administratifs à affecter	Report à nouveau
Vie Associative	-171 858	-171 858
Siège	0	0
Esatco Saint Nazaire	79 077	79 077
Esatco Guérande	198 692	198 692
Esatco Pontchâteau	163 851	163 851
Résultat Gestion non contrôlée	269 762	269 762
Gestion contrôlée ARS		
IME	63 892	63 892
SESSAD	-30 662	-30 662
Beauséjour Soins médicalisés	23 555	23 555
Esatco Saint Nazaire	-5 855	-5 855
Esatco Guérande	-43 658	-43 658
Esatco Pontchâteau	-532	-532
EMM	46 190	46 190
Samsah	35 047	35 047
Résultat Gestion ARS	87 977	87 977
Gestion contrôlée CD		
Beauséjour	-294 143	-294 143
Kergestin	-250 952	-250 952
Coët Rozic	-168 363	-168 363
La Source de Guidas	-203 843	-203 843
G Fauré	-293 901	-293 901
SA-Esat Océanis	-27 656	-27 656
SA-Esat Brivet	-25 030	-25 030
SA-Esat Saillé	-23 902	-23 902
Samsah	15 015	15 015
SAVS	53 262	53 262
PFRA	-17 432	-17 432
Résultat Gestion CD	-1 236 944	-1 236 944

ANNEXES

Apei Ouest 44

L'Apei Ouest 44 est une Association de parents, qui s'est fixée pour mission générale d'aider, d'accompagner et de promouvoir les personnes en situation de handicap mental ainsi que leur famille.

Notre histoire

En 1959, sous l'impulsion de parents ayant un enfant porteur d'un handicap mental et se trouvant confrontés à une situation à laquelle la collectivité ne donne pas de réponse, l'association « Les Papillons Blancs de Saint-Nazaire » voit le jour. En 1960, la création de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés, Unapei, structure le mouvement. L'association Les Papillons Blancs de Saint-Nazaire y adhère et porte aujourd'hui le nom issu du mouvement national, Apei Ouest 44.

Buts et moyens d'actions

Comme le mentionne les statuts de l'association en son article 2, l'association a pour buts :

- D'apporter aux personnes en situation de handicap et à leurs parents l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, de développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité ;
- De favoriser l'accueil et l'écoute des parents et assurer leur pleine participation à la vie associative et à la vie des établissements et structures au sein des instances qui y sont constituées ;
- De mettre en œuvre les moyens nécessaires pour favoriser l'expression des besoins et la pleine participation de la personne en situation de handicap. A ce titre, l'Association met en œuvre les moyens pour permettre cette participation, notamment au sein de ses différentes instances associatives ;
- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel des personnes en situation de handicap et au plein exercice de leur citoyenneté ;
- De promouvoir et, si nécessaire, gérer tous établissements, services ou dispositifs d'accompagnement indispensables ou nécessaires pour favoriser leur plein épanouissement, par l'éducation, la formation, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès au logement, l'organisation de leurs loisirs et l'accès à la culture et aux sports et, plus généralement, à tous les dispositifs de droit commun et notamment la santé ;
- De défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des personnes en situation de handicap et de leurs parents, auprès des élus, des pouvoirs publics et du grand public.

Ethique et Valeurs

La dignité des personnes handicapées, le respect de leur expression propre et de leur citoyenneté sont des valeurs portées par l'Apei Ouest 44.

L'Association recherche et développe la solidarité entre les familles, les parents et les amis des personnes accompagnées, qui sont leurs premiers soutiens.

L'Association privilégie l'action collective. Elle recherche et développe les conditions de collaborations harmonieuses entre les bénévoles et les professionnels, encourage l'initiative et la créativité de chacun ; elle agit avec tolérance et indépendance.

Tous les établissements et services de l'Association s'inscrivent dans une démarche de prévention et de bienveillance.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les présents comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 28 avril 2025.

L'annexe complète et commente le bilan et le compte de résultat pour toute information jugée significative concernant :

1. les principes comptables et les méthodes de base.
2. les informations complémentaires.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes de l'exercice 2024 ont été élaborés et présentés conformément à l'article R.314-81 du code de l'action sociale et des familles (CASF). Cet article précise les références à partir desquelles la liste des comptes du plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés doit être établie.

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement ANC 2019-04 relatifs aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Son originalité tient en ce qu'elle est composée à partir de nomenclatures existantes :

- **Plan comptable des établissements publics sociaux et médico-sociaux**, couramment désigné M 22 (1) à l'exception des comptes et subdivisions listés ci-dessous.
- **Plan comptable des associations et fondations** (2) : pour les comptes et subdivisions qui suivent, pour lesquels continuent de s'appliquer les dispositions des règlements n° 99-01 et 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC) :
 - ✓ Comptes de capitaux 102, 103 et 105
 - ✓ Comptes de réserves 1062 et 1063
 - ✓ Comptes de reports à nouveau 115
 - ✓ Compte de provisions réglementées 143, 144, 146, 147 et 148
 - ✓ Comptes 1688
 - ✓ Compte de liaison 18
 - ✓ Comptes de fonds dédiés 19
 - ✓ Comptes de la classe 5
 - ✓ Comptes de quote-part des frais de siège social 6556 et 6557.
- **Quelques comptes spécifiques** s'ajoutent à ces deux plans de référence : en particulier les provisions réglementées destinées à la couverture du BFR, celles relatives au renouvellement des immobilisations ou celles des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif immobilisé.
- **Plan comptable général** pour les comptes non-prévus aux nomenclatures ci-dessus.

Combinant le nécessaire respect du plan comptable des associations et fondations et la précision des comptes adaptés aux activités sociales et médico-sociales de la M22, les comptes sont applicables à tous les établissements ou services sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif relevant de l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et à leurs organismes gestionnaires.

Sa mise en œuvre implique une harmonisation plus forte des listes de comptes applicables aux établissements publics et privés.

Les principes suivants ont été respectés :

- prudence,
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

(1) Arrêté interministériel du 31 décembre 2010 (JO du 22 janvier 2011).

(2) Arrêté interministériel du 8 avril 1999 (JO du 4 mai 1999).

2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Comme l'an passé, il existe, au plan associatif, une politique de gestion transversale concrétisant les notions d'entité associative, d'employeur unique et permettant de traiter de manière homogène des problématiques générales.

Chaque année, les travailleurs d'Esat peuvent bénéficier d'un intéressement sur l'excédent global par le biais de chèque CADHOC.

Cette année, le résultat global des 3 Esat est de 440 234€.

2-1 - Amortissements par composants :

L'exercice 2024 tient compte de la comptabilisation des amortissements par composants selon la réforme des actifs (règlement du CRC n° 99-03). Cette méthode engendre un impact financier de 75 928 € sur le résultat comptable.

Ces amortissements excédentaires non financés sont affectés au compte 115 921 « amortissements comptables excédentaires différés ». Ce compte sera repris quand les dotations aux amortissements deviendront inférieures au budget accepté.

2-2 - Congés payés :

Les droits pour congés à payer acquis par chaque salarié constituant une obligation pour l'employeur, doivent être constatés au passif du bilan à la clôture de l'exercice. Le résultat comptable 2024 intègre la variation 2023-2024 pour un montant de 89 370 €.

2-3 – Report à nouveau :

Le report à nouveau déficitaire du bilan est décomposé de la façon suivante :

- Report à nouveau (gestion non contrôlée) 2 169 376 €
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables -197 759 €
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs -1 571 417 €
- Dépenses non opposables au tiers financeurs -2 440 287 €

2-4 – Evolution de l'actif de l'association :

2-4-1- Actif immobilisé

L'actif net augmente de 2 633 K€ et l'actif brut augmente de 4 200 K€ (42 720 K€ en 2024 contre 38 520 K€ en 2023). Les principales variations concernent :

- Matériel et outillage : +238 K€
- Installations générales, agencements : +130 K€
- Matériel de transport : +168 K€
- Immobilisation en cours : +3 555 K€

2-4-2- Actif circulant

L'évolution est de -4 347 K€, les principales variations sont les suivantes :

- Disponibilités : -2 669 K€
- Valeurs mobilières de placement : -1 585 K€
- Créances : +84K€

Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2-5 – Mode et durée d'amortissement :

Désignation	Mode	Durée
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	de 2 à 5 ans
<u>Immobilisations corporelles</u>		
- Terrains		
- Constructions	Linéaire	de 20 à 30 ans
- Installations techniques, matériels et outillage industriels	Linéaire	de 8 à 15 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire	de 5 à 10 ans
- Immobilisations en cours		

Méthodes de comptabilisation des immobilisations

- Immobilisations incorporelles : Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées. Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour

mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées. Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

- Immobilisations financières : Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement : Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2-6 – Détail des charges constatées d'avance :

Désignation	Exploitation	Financier	Except.
Maintenance, informatique, Assurance, locations	50 482		
Totaux	50 482		

2-6 – Détail des produits constatés d'avances :

Désignation	Exploitation	Financier	Except.
Subvention perçue en 2023 pour l'année 2024	5 464		
Totaux	5 464		

2-7 – Détail des charges à payer :

Désignation	Exploitation	Financier	Except.
Divers	25 370		
Charges sociales sur congés	69 020		
Congés à payer et CET	1 145 236		
Intérêts courus		7 493	
Totaux	1 239 626	7 493	

2-8 – Détail des produits à recevoir :

Désignation	Exploitation	Financier	Except.
Remboursement formations	251 374		
Intérêts courus à recevoir		332 494	
Totaux	251 374	332 494	

2-9 – Détail des fonds dédiés :

Financiers	Type de ressources	Objet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restant à engager à la clôture de l'exercice
Opérations Brioches	Don	Activités associatives	20 212	19 976	3 236
ARS	Dotation	Accompagnement exceptionnel	18 686	0	18 686
Fondation Orange	Don	Projet numérique	1 780	0	1 780
CD	Dotation	Aléas d'investissement	258 685	0	258 685
ARS	Dotation	Formation et stage (IME)	19 679	0	19 679
ARS	Dotation	Sessad de proximité	108 781	84 344	24 437
ARS	Dotation	RAPT	39 469	2 048	37 421
CD	Dotation	Handéo	400	0	400
CD	Dotation	Supervision Accompagnement	60 000	0	60 000
CD/ARS	Subvention	Communauté 360°	1 316	1 264	52
ARS	Dotation	QVT Esat	40 000	0	40 000
ARS	Dotation	RAPT PCPE	120 000	88 393	31 607

2-10 – Provisions pour départ en retraite :

L'association comptabilise les provisions pour départ en retraite des salariés partant en retraite dans les 5 prochaines années.

Le solde de cette provision au bilan au 31 décembre 2024 est de 675 339 €.

L'association a également souscrit des contrats de gestion des indemnités de fin de carrière auprès de CNP ASSURANCES pour les établissements employant du personnel salarié. La valeur couverte au 31 décembre 2024 s'élève à 328 196 €.

L'association applique la convention collective du 15 mars 1966 des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées. Cette convention collective prévoit le versement des indemnités suivantes en cas de départ à l'âge normal de la retraite :

Ancienneté	≥ 10 ans dans l'entreprise	≥ 15 ans dans la branche	≥ 25 ans dans la branche
Indemnité	1 mois	3 mois	6 mois

Le montant global estimé du passif social pour l'ensemble des salariés au 31 décembre 2024 s'élève à 1 151 520 €. Ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision, en dehors du montant évoqué ci-dessus. La méthode de calcul retenue est la méthode prospective

(Méthode des unités de crédit projetées) avec la formule suivante :

Engagement de l'entreprise = (Salaire brut annuel / 12) * Nb de mois acquis au moment du départ * (Ancienneté actuelle / Ancienneté future) * Taux de turnover * Taux de mortalité * Taux de progression salariale * Taux d'actualisation financière * Taux de charges sociales.

Les hypothèses suivantes ayant été retenues :

Age de départ en retraite : 64 ans

Taux d'actualisation financière annuel des sommes investies : 3.26 %

Taux de charges patronales moyen pour les cadres : 50 %

Taux de charges patronales moyen pour les non cadres : 40 %

Taux d'évolution salariale moyen : 1.50 %

Taux de turnover : En fonction de la catégorie et de l'âge du salarié.

Table de mortalité : 2018-2020

2-11 – Emprunts :

2-11-1 Détail des emprunts :

	Valeur début d'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursé en fin d'exercice	Valeur en fin d'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 419 531		758 690	6 660 841
TOTAUX	7 419 531		758 690	6 660 841

2-11-2 Sûretés réelles sur biens acquis par emprunt

Banque	Etablissement	Montant du prêt	date contrat	Sûreté	Montant
Crédit Mutuel	La Source de Guidas	460 000 €	juin 2011 - revu déc. 2016	Nantissement contrat de capitalisation	210 000 €
Crédit Mutuel	Esat Brivet	800 000 €	déc. 2016	Nantissement contrat de capitalisation	800 000 €
BPGO	Esat Brivet	220 000	Juin 2022	Nantissement contrat capitalisation	100 000 €

2-11-3 Garanties Reçues

Banque	Etablissement	Montant du prêt	date contrat	Garantie	Montant
Crédit Coopératif	IME	2 346 000 €	décembre 2006	Commune Saint Nazaire 50%	1 173 000 €
Crédit Coopératif	IME	2 346 000 €	décembre 2006	Sogama garantie 50 %	1 173 000 €
Crédit Mutuel	Esat Saillé	2 300 000 €	juillet 2010	Commune Guérande 50 %	1 150 000 €
Crédit Foncier	La Source de Guidas	4 000 000 €	mai 2010	Commune Saint Gildas des Bois 50 %	2 000 000 €
Crédit Foncier	La Source de Guidas	4 000 000 €	mai 2010	département Loire Atlantique 50 %	2 000 000 €

Caisse d'Epargne	Esat Brivet	900 000 €	Mars 2013	Commune Pontchâteau 50 %	450 000 €
BPA	Esat Brivet	1 500 000 €	Janvier 2017	Commune Pontchâteau 50 %	750 000 €
CE	Association	500 000€	Août 2019	Commune Saint Nazaire 50%	250 000 €
CE	Association	1 300 000€	Août 2019	Commune Saint Nazaire 50%	650 000 €

2-12 – Autres informations - Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants :

En vertu de l'article 20 de la loi n° 2005-586 du 23 mai 2006, nous portons à votre connaissance que les montants des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent à 232 856€ en 2024.

2-13 – Honoraires Commissaire aux Comptes :

En 2024, l'association a versé à la Société de Commissariat aux Comptes Marion la somme de 16 320 € pour la mission légale de commissariat aux comptes, le contrôle des comptes, l'établissement du rapport sur les comptes annuels et du rapport.

2-14 – Effectif de l'Association :

L'effectif CDI au 31 décembre 2024 est de 332.3 etp pour 355 personnes physiques contre 334.7 etp pour 360 personnes physiques en 2023.

2-15 – Contributions volontaires :

L'association a décidé de ne pas mentionner la valorisation des contributions volontaires en raison de l'absence d'outils permettant de les évaluer avec une fiabilité suffisante.

2-16 – Évènements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture :

Cf dernière page de ce rapport.

2-17 – Participations détenues par l'association :

Participations	Capital	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs nettes comptables des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats	Observations
SAPRENA Siren :342904364	5 404 596 €	9.25 %	500 004 €	18 613 038 €	732 202 €	Chiffres à la clôture du 31.12.2023
ETTIC Siren : 853102259	146 100 €	6.84 %	10 000 €	30 152 381 €	61 249 €	Chiffres à la clôture du 31.12.2023
HAPI COOP Siren : 891491516	790 100 €	13.28 %	105 000 €	110 436 €	23 611 €	Chiffres à la clôture du 31.12.2023

CONSOLIDATION APEI OUEST 44
Tableau des Immobilisations

Exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024	Investissements cumulés au 31 décembre 2023	Investissements 2024	Diminutions résultant des Sorties	Investissements cumulés au 31 Décembre 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	68 453			68 453
Frais de recherche et de développement	4 530			4 530
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques	283 457			283 457
Fonds commercial				0
- dont droit au bail				0
Autres immobilisations incorporelles	126 172			126 172
Immobilisations incorporelles en cours	1 108			1 108
Total Immobilisations incorporelles	483 721	0	0	483 721
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 019 192			1 019 192
Agencements et aménagements des terrains, plantations	64 061			64 061
Constructions	24 730 898	19 618		24 750 516
Installations, matériel et outillage techniques	4 550 179	250 910	6 044	4 795 045
Autres immobilisations corporelles	5 760 389	387 237	20 497	6 127 129
Immobilisations corporelles en cours	15 959	3 555 374	15 959	3 555 374
Total Immobilisations corporelles	36 140 677	4 213 139	42 500	40 311 316
Immobilisations financières				
Participations	619 765	500		620 265
Créances rattachées à des participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts	815 591	46 912	17 500	845 003
Autres immobilisations financières	285 687		300	285 387
Total Immobilisations financières	1 721 043	47 412	17 800	1 750 655
TOTAL IMMOBILISATIONS	38 345 442	4 260 551	60 300	42 545 693

CONSOLIDATION APEI OUEST 44
Tableau des amortissements

Exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 31/12/2023	Dotations de l'exercice 2024	Diminutions résultant des sorties de l'exercice 2024	Amortissements cumulés au 31/12/2024
--------------------------------------	--	---------------------------------	--	--

Amortissements des immobilisations incorporelles

Frais d'établissement	68 453			68 453
Frais de recherche et de développement	4 385	145		4 530
Contributions aux investissements communs des GHT	0	0		0
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	280 494	2 958	0	283 452
Autres immobilisations incorporelles	5 257	12 617	0	17 874

Amortissements des immobilisations corporelles

Terrains	0	0	0	0
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	61 387	898	0	62 285
Constructions sur sol propre	13 306 726	859 846	0	14 166 572
Constructions sur sol d'autrui	3 191 116	173 317	0	3 364 433
Installations, matériel et outillages techniques	3 762 727	215 919	0	3 978 646
Autres immobilisations corporelles	4 320 621	320 629	19 033	4 622 217

TOTAL GENERAL	25 001 167	1 586 329	19 033	26 568 463
----------------------	-------------------	------------------	---------------	-------------------

CONSOLIDATION APEI OUEST 44
Tableau des provisions, dépréciations, fonds dédiés et réserves de compensation

Exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024	Montant au 31/12/2023	Dotations de l'exercice 2024	Reprises de l'exercice 2024	Montant au 31/12/2024
Réserves de compensation				
Des déficits d'exploitation	793 184	16 472		809 656
Des charges d'amortissement	20 000			20 000
Provisions réglementées				
Destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	179 460			179 460
Pour renouvellement des immobilisations	587 163		76 286	510 877
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif (ESSMS privés)				0
Amortissements dérogatoires				0
Provision spéciale de réévaluation (ESSMS privés)				0
Plus-values réinvesties (ESSMS privés)				0
Autres provisions réglementées	1 564 677	14 840		1 579 517
<i>dont provisions réglementées pour produits financiers (ESSMS privés)</i>				0
<i>dont réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (ESSMS privés)</i>				0
<i>dont réserves des plus values nettes d'actif circulant (ESSMS privés)</i>	1 564 677	14 840		1 579 517
Provisions				
Provisions pour risques	891 212	43 570	8 402	926 380
Provisions pour pensions et obligations similaires (ESSMS privés)	0	0	0	0
Provisions pour impôts (ESSMS privés)	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations (ESSMS privés)	0	0	0	0
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	1 145 366			1 145 366
Autres provisions pour charges	705 071		0	705 071
Dépréciations				
Dépréciation des immobilisations	0	0	0	0
Dépréciation des stocks et en-cours	3 811			3 811
Dépréciation des comptes de tiers	2 912			2 912
Dépréciation des comptes financiers	0	0	0	0
Fonds dédiés ou reportés (établissements privés uniquement)				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	175 000		0	175 000
Fonds dédiés sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS	0			
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	600 296	52	107 353	492 995
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	4 370		1 380	2 990
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	6 672 520	74 934	193 421	6 554 033

CONSOLIDATION APEI OUEST 44 - État des échéances des Dettes et des Créances

CREANCES (a)	Montant brut au 31/12/2024	Échéances		DETTES (b)	Montant brut au 31/12/2024	Échéances	
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :							
Créances rattachées à des participations	0	0	0	Emprunts obligataires convertibles (1)	0		
Prêts (1)	845 003	845 003	0	Autres emprunts obligataires (1)	0		
Autres immobilisations financières	285 387	285 387	0	Emprunts-dettes auprès des établissts de crédits (1)	7 252 426	712 047	6 540 379
				Emprunts et dettes financières divers (1)	53 900	53 900	
Créances de l'actif circulant :			0				
Créances clients et comptes rattachés	2 330 309	2 330 309	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 500 764	1 500 764	
Autres créances clients	252 528	252 528	0	Personnel et comptes rattachés	1 260 647	1 260 647	
Personnel et comptes rattachés	1 797	1 797	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 371 222	1 371 222	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	251	251	0	Etat et autres collectivités publiques	89 976	89 976	
Etat et autres collectivités publiques	28 692	28 692	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	
Autres			0	Autres dettes	218 524	218 524	
Charges constatées d'avance	50 482	50 482	0	Produits constatés d'avance	5 464	5 464	
TOTAL CREANCES	3 794 449	3 794 449	0	TOTAL DETTES	11 752 923	5 212 544	6 540 379

(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montants des prêts récupérés en cours d'exercice

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

INFORMATION FINANCES

Nous faisons aujourd'hui face à un **déficit important** sur l'exercice clos, qui impose à notre association de réagir **rapidement** et **collectivement**.

CONSTAT BUDGETAIRE

À ce jour, notre déficit s'élève à plus de **1 000 000 euros**. Ce déséquilibre, bien qu'anticipé en partie, dépasse nos prévisions.



Chiffres clés 2024 :

Produits +0%

Charges +2%

ESMS financés par le Conseil Départemental : - 1 340 000 €

ESMS financés par l'ARS : + 65000 €

Résultat de la production des 3 Esat : + 440 000 €

CAUSES PRINCIPALES

Ce déficit est **multifactoriel**. Les analyses de la direction financière ont mis en évidence plusieurs causes principales :

- Ressources humaines : recours accru à l'intérim (Ettic) pour compenser les absences, difficultés de recrutement, absentéisme élevé, besoins d'accompagnements complexes (renforts).
- Augmentation significative des coûts fixes, en particulier les charges liées à la maintenance des équipements, l'informatique et la restauration.
- Dotations du Conseil départemental et de l'ARS ne couvrant pas pleinement les besoins identifiés (dont Ségur).



MESURES ENGAGÉES

- Lancement d'une cellule de crise budgétaire mensuelle pour élaboration d'un plan d'action à court et moyen terme.
- Relance des partenaires publics afin d'obtenir des dotations alignées sur les besoins réels de fonctionnement des ESMS.
- Mobilisation de nouvelles ressources de financement (participation des personnes accompagnées et PCH).

